



FFvolley

SAISON 2021/2022

CONSEIL DE SURVEILLANCE PROCES-VERBAL N°4 DES 25-26 MARS 2022

Présents :

Mesdames : Aline GEMISE-FAREAU, Présidente,
Annie PEYTAVIN,

Messieurs : Philippe VENDRAMINI, Secrétaire
Jean-Paul ALORO, Laurent DANIEL, Richard GOUX, Jean-Louis LARZUL, Jean-François MOLEY,
Alexandre TRAN BA THO,

Excusés : Dany ROMAIN, Michel BOURREAU

Participation en visioconférence : Patricia MAZZOLA, Ludovic GUILLET (samedi)

Assiste : Eric TANGUY (visioconférence le samedi) Président de la FFvolley

Les membres du Conseil de Surveillance, dûment convoqués, se sont réunis à RUNGIS 4 avenue Charles Lindbergh 94150.

La réunion est ouverte à 17h le vendredi 25 mars 2022.

Aline GEMISE-FAREAU remercie les membres présents, précise que le Président de la Fédération participera aux travaux le samedi matin en Visio.

La présidente reprend l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de Surveillance des 28 et 29 janvier 2022
2. Informations de la Présidente
3. Préparation du Rapport du Conseil de Surveillance à l'AG des 20 et 21 mai 2022
4. Informations de l'Exécutif
5. Examen des Procès- verbaux parus depuis la dernière réunion du Conseil (29 janvier)
6. Conseil d'Administration, Commissions
7. Retour d'activité des membres du Conseil de Surveillance
8. Examen des rapports en cours
9. Points divers

Présenté au Conseil d'Administration le 7 juillet 2022
Date de diffusion : 14/06/2022
Auteur : Philippe VENDRAMINI

Un point a été ajouté ; il concerne la prise en charge partielle du mandat du Secrétaire Général

Approbation du procès-verbal du Conseil de Surveillance des 28 et 29 janvier 2022

- Après échanges et corrections le procès-verbal de la réunion des 28 et 29 janvier 2022 est adopté.

Préparation du Rapport du Conseil de Surveillance à l'AG des 20 et 21 mai 2022

La plus grande partie de la réunion du vendredi est consacrée à la rédaction du rapport du conseil à l'Assemblée Générale. Le document sera annexé à la brochure fédérale

Prise en charge partielle, par la fédération, du mandat du secrétaire général

Conformément à l'article 11 du règlement Intérieur de la fédération, le Conseil de Surveillance est saisi par l'exécutif, pour donner un avis sur la proposition de prise en charge partielle du mandat de secrétaire Général.

Les membres du Conseil de Surveillance sont bien conscients du temps que les élus doivent disposer pour assumer leur rôle. Il émet donc un avis favorable à cette proposition.

Les responsabilités politiques des élus sont de plus en plus importantes mais totalement différentes de celles des salariés

Il souligne donc la nécessité de ne pas confondre cette prise en charge de « tâches d' élu », avec les tâches relevant normalement de postes salariés. La fédération doit pouvoir fonctionner administrativement sans les élus.

Dans cette perspective, le Conseil de Surveillance souhaite qu'un organigramme cible soit établi pour tenir compte des difficultés de fonctionnement, de l'évolution de la fédération à court terme, mais aussi des perspectives que généreront notamment le plan de développement ou la gestion de l'après Jeux Olympiques

Examen des procès-verbaux du Conseil d'Administration et des différentes commissions

Les différents procès-verbaux émis depuis la dernière réunion du Conseil de Surveillance sont évoqués en séance, les membres s'étant répartis le suivi de ceux-ci, présentent leurs observations.

Le Conseil de Surveillance se félicite de constater que la publication des procès-verbaux du Bureau Exécutif soit régularisée.

Par contre, il constate que certaines commissions ne publient aucun procès-verbal, ce qui semble totalement anormal, ceux-ci servant de base à l'information des clubs et des licenciés.

Le CS note que la Commission des Agents a retrouvé un fonctionnement normal, mais constate que la commission éthique est toujours incomplète.

Informations de la Présidente

La présidente communique au Conseil de Surveillance les points abordés lors du dernier Bureau Exécutif.

Autres sujets abordés en Séance

- PROJET FEDERAL

Le Conseil de Surveillance est bien sûr satisfait que ce projet soit maintenant communiqué mais souhaite qu'à l'avenir, pour une mise en place rapide, il soit établi très rapidement après les élections.

- Beach

Le travail effectué par les membres qui suivent ce secteur est présenté en séance (les analyses chiffrées et détaillées et résultats de la période de l'olympiade 2016/2020).

:

Principaux enseignements : Forte augmentation des lieux de pratique, budget qui progresse chaque année, augmentation des compétitions, ouverture sur les jeunes, progression importante de l'investissement

Constat cependant : le nombre de licenciés exclusivement « Beach » ne progresse pas et les résultats internationaux restent décevants.

- Fonctionnement des commissions

Le Conseil de Surveillance regrette la sectorisation qui est de mise et pense que les commissions devraient être pluridisciplinaires et couvrir toutes les activités de la fédération concernant leur secteur.

- Rapport des membres du Conseil de Surveillance sur leurs activités

Les membres concernés présentent les activités suivies.

- Informations de l'exécutif (par le Président de la Fédération)

Les points suivants sont développés par le Président

- ✓ Changement d'entraîneur de l'Equipe de France
- ✓ Organisation du championnat du Monde
- ✓ Ressources humaines

Le Président informe le Conseil de Surveillance de la nomination de la nouvelle responsable de la Communication et donne les grandes lignes du projet en cours.

Des informations sont également communiquées sur les recrutements en cours.

Le Conseil de Surveillance fait un retour au Président des échanges qu'il a eu la veille notamment sur la nécessité d'établir un organigramme idéal qui permettrait de se projeter sur les moyens nécessaires pour l'atteindre.

- Point sur l'évolution du projet de développement

Augmentation très forte du nombre de licenciés, Emplois, Equipements, aides aux ligues...

- Rôle du Conseil de Surveillance

Des échanges ont lieu sur le fonctionnement et les attentes du Conseil de Surveillance et

notamment sa présence dans les différentes commissions.

Fin de réunion le samedi 26 mars 2022 à, 12h30

Aline GEMISE FAREAU
Présidente

Philippe VENDRAMINI
Secrétaire